

Recrutement des chargé(e)s de recherche CNRS

Section 6, Concours 06/02 2022

Note à l'attention des candidates et candidats

(see next page for the English version)

Modalités d'audition

Vous êtes admis(e) à poursuivre sur le concours 06/02 ; la durée de votre audition sera de 35 minutes. Elle comprendra une présentation de 20 minutes maximum suivie, dans le respect du temps restant imparti, de questions du jury. L'audition pourra être faite en anglais ou en français selon votre choix.

L'audition aura lieu par visioconférence. Vous pourrez partager votre écran via le système de visioconférence. Merci, avant votre audition, d'envoyer un courriel à auditions@cn6.fr avec comme objet « Auditions 06/02 *votre nom* » contenant une URL à laquelle votre présentation peut être téléchargée au format PDF, afin qu'elle soit facilement consultable par les membres du jury.

Conseils aux candidats

Nous vous rappelons que le comité dispose de l'intégralité de votre dossier de candidature. Nous suggérons (mais ce n'est pas obligatoire) que vous commenciez par une brève présentation générale de votre parcours et thématiques de recherche, puis que vous détailliez au moins un résultat significatif, en insistant sur le contexte et l'originalité de vos travaux. Enfin, prévoyez entre 5 et 10 minutes pour une présentation de votre programme de recherche et de votre projet d'intégration au sein des laboratoires d'accueil CNRS proposés. Si vous avez à apporter de nouveaux éléments (par exemple, des articles acceptés) depuis la constitution du dossier, vous pouvez brièvement en informer le jury.

Sans préjudice des prérogatives du jury qui est qualifié pour évaluer collégalement votre candidature, nous vous rappelons que tous ses membres ne sont pas nécessairement des spécialistes de tous les domaines de l'informatique.

Remarque complémentaire

Les critères de la section sont disponibles sur notre site <https://cn6.fr/>.

Pierre Senellart
Président du jury d'admissibilité



Rappels

L'audition des candidats est obligatoire : toute absence, même justifiée, entraîne l'élimination du candidat.

Le jury d'admissibilité établit la liste des candidats admissibles par ordre de mérite. Le jury d'admission établit, à partir de la liste des candidats admissibles, la liste des admis. La décision d'affectation ne relève pas de la compétence du jury ; elle est prise après la fin du concours par le CNRS.

Recrutement of CNRS chargé(e)s de recherche
Section 6, Competition 06/02 2022
Notice for candidates

Format of the interview

You are interviewed for the competition 06/02; your interview will last 35 minutes: at most 20 minutes for your presentation, followed by questions from the committee, within the time frame. You can choose to have the interview held in French or in English.

The interview will be conducted by videoconferencing. You will be able to share your screen through the videoconference system. Please send, before your interview, an email to auditions@cn6.fr with subject “Auditions 06/02 *your name*” containing a URL at which this presentation can be downloaded in PDF format, so that it can easily be accessed by jury members.

Recommendations

We remind you that the committee is acquainted with all of your application material. We suggest (but this is not mandatory) that you start with a brief general presentation of your record and research topics, then that you present at least one significant result in detail, with a stress on the context and originality of your works. Finally, plan around 5 to 10 minutes for a presentation of your research project and of your integration within the proposed CNRS labs. If new achievements (such as accepted papers) have been obtained since the application was submitted, you can also briefly inform the committee of those.

Though the committee, as a whole, is qualified to evaluate your application, you cannot assume that every member is a specialist of your research area.

Further remark

The section criteria are available on <https://cn6.fr/>.

Pierre Senellart
President of the admissibility committee



Reminders

The interview is mandatory: any absence, even justified, leads to an immediate elimination from the competition.

The admissibility committee produces a list of admissible candidates, ranked by order of merit. The admission committee produces a list of admitted candidates based on the ranking of the admissible candidates. The laboratory assignment for each candidate is decided afterwards by the CNRS authorities.